

**AVIS RELATIF AU BILAN D'ACTIVITÉ 2020-2021 ET PERSPECTIVES 2021-2022 DE
LA MISSION D'APPUI A L'ORIENTATION ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLE
(MAOIP)**

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

La commission décide :

Article unique :

Le rapport d'activité MAOIP 2020-2021 et perspectives 2021-2022 figurant en annexe reçoit un avis favorable à l'unanimité.

Adopté à la majorité des votes exprimés :
30 votes favorables
0 abstentions

ANNEXE :

- Bilan MAOIP 2020-2021 et perspectives 2021-2022

Le président du conseil académique,



Dean LEWIS

**CFVU – Séance du 10
février 2022**

MISSION D'APPUI À L'ORIENTATION ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (MAOIP)

**BILAN D'ACTIVITE 2020-2021
ET PERSPECTIVES 2022**

Contexte national de réformes concordantes sur le plan des enjeux et des principes

L'accompagnement à l'Orientation et l'Insertion professionnelle a été inscrit dans le Code de l'Education (L123-3) comme la **3^{ème} mission du service public de l'enseignement supérieur**.

Les missions **d'orientation professionnelle** ont pour objectif de répondre à de multiples enjeux et sont ainsi au cœur de nombreuses réformes :

Plan étudiant

Loi ORE, réforme de la licence, modalités d'accès au 2^e cycle, modalités du bac, accès aux études de santé, licence professionnelle (BUT) etc.

Loi Avenir Professionnel...

Ces réformes ont pour ambition de favoriser **la réussite éducative** de tous les publics étudiants

- en rendant possible la personnalisation des parcours en fonction du projet de cursus (continuum bac – 3/bac +3)
- en proposant des dispositifs d'accompagnement pédagogique renforcés
- en préservant l'enjeu d'équité notamment concernant l'information sur l'orientation

Éléments de contexte sur la place du service

Pour répondre à ces exigences, une organisation à plusieurs niveaux, très interfacée

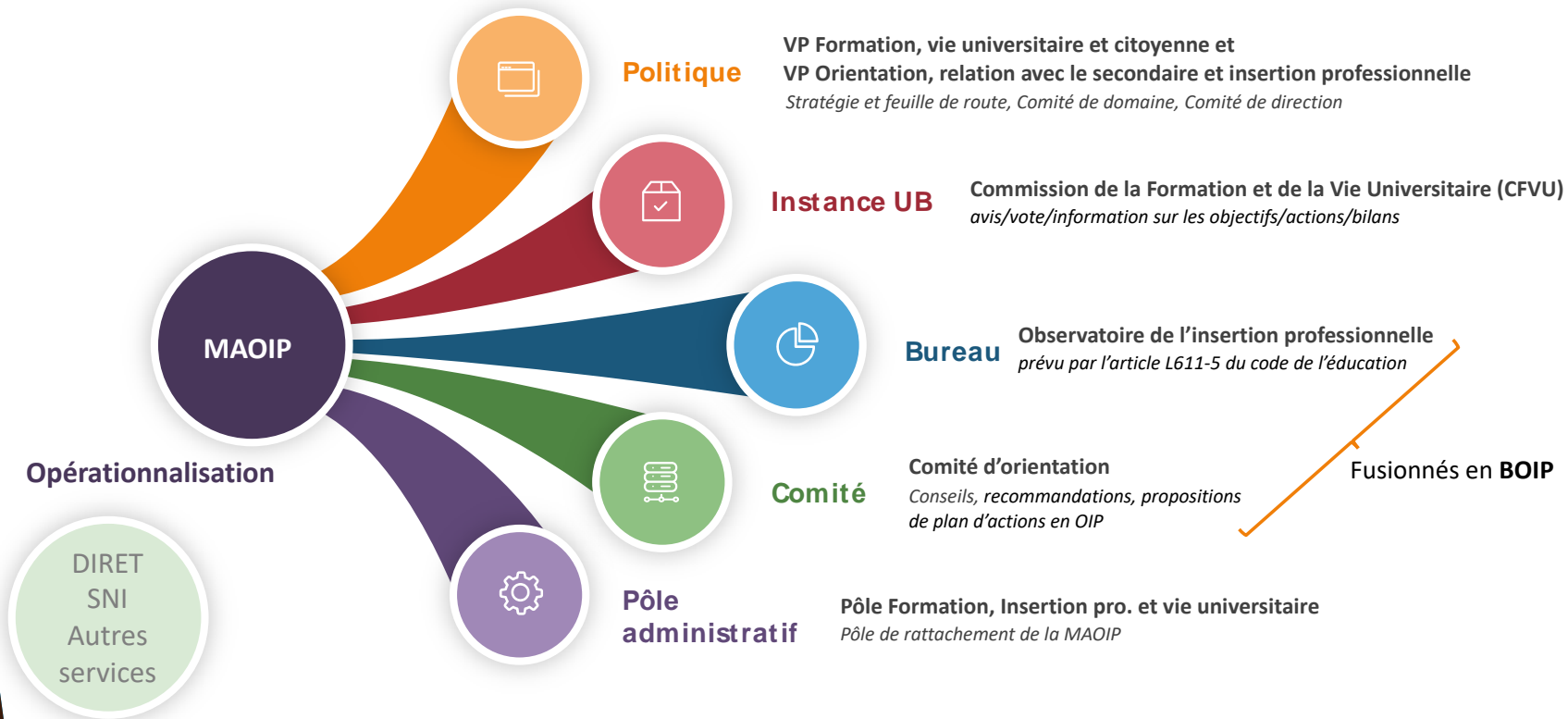
- Politique : Une stratégie portée par un VP Formation et une VP Orientation, formalisée dans une feuille de route, concernant les relations avec le secondaire et l'Insertion Professionnelle
- Administratif : articulation entre les différents services et pôles de l'établissement en charge de l'accompagnement des étudiants
- Opérationnel : à la fois au sein des collèges et instituts et au niveau central par la MAOIP

Les missions en lien avec l'Orientation et l'Insertion professionnelle mettent en jeu de nombreux acteurs au sein de l'UB et placent la MAOIP à la croisée de ce réseau.

Le service de la MAOIP est à la fois :

- un service ouvert au public (espace orientation carrières – dit EOC) situé sur le campus de la Victoire
- et
- un service central d'appui et de conseils, de gestion et de mise en œuvre de projets transverses

Pilotage du service



Un service aux missions nombreuses et transversales

OFFRE DE SERVICE A DESTINATION DES ETUDIANTS

Service ouvert au public pour : information, conseil et accompagnement, collectif et/ou individuel, occasionnel ou récurrent

Conception et animation d'ateliers, de webinaires, amphithéâtres, formation des doctorants etc.

Dispositifs de réorientation et de poursuite d'études : amphithéâtres, ateliers, modules, etc.

Autres dispositifs : accompagnement de la césure...

OFFRE DE SERVICE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS- CHERCHEURS ET DES SERVICES

Co-construction en ingénierie de formation, actions ciblées d'orientation et/ou d'insertion professionnelle pour certaines filières, participation aux conseils de perfectionnement, etc.

Assistance à la pédagogie des UE PPP : co-construction d'ingénierie de formation, participation aux conseils de perfectionnement et animation d'UE

Gestion administrative et juridique du **pilotage des stages et de la césure**

Veille métier et insertion professionnelle / partenariats

OFFRE DE SERVICE A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE

Dispositifs **d'information** : site jechoisis.u-bordeaux.fr, salons...

Dispositifs de **formation des équipes pédagogiques du secondaire** : Journées de l'enseignement supérieur (JES)

Dispositifs de **mise en situation des lycéens** : immersion, JPO...

Guide des dispositifs d'accompagnement à l'orientation des lycéens

Fonctionnement du service en 2020/21

Composition de l'équipe

Une **équipe plurielle** d'agents administratifs, de chargé.e.s de projets, de chargé.e.s d'orientation et/ou d'insertion professionnelle, de psychologues et de documentalistes.

Les effectifs en 2020/21

21 personnes (pour un effectif réel de 19,1 ETP) :

- Un binôme de direction : directrice académique et responsable administrative et financière
- Une équipe d'agents administratifs et de chargé.e.s et/ou de coordinateurs.trices de projets, soit 5 personnes (dont le projet ACCES – PIA 3)
- Une équipe de chargé.e.s d'orientation et d'insertion professionnelle, soit 12 personnes
- Une équipe de documentalistes, soit 2 personnes

Fonctionnement du service en 2020/21

Un contexte dense de réformes et d'audits

- Poursuite du déploiement de projets avec l'objectif de l'accompagnement à la réussite des étudiants, notamment campus connectés, Idex, réforme des BUT, suivi de la mise en place des études de santé et définition des modalités de poursuite d'études, ...
- Campagne accréditation 2022-2027 : auto-évaluation, préparation des dossiers d'accréditation
- Participation à de nombreux audits

L'adaptation de l'offre du service dans un contexte de crise sanitaire

- L'animation de l'équipe de la MAOIP et de son plan d'action, s'est adaptée en continu tout au long de l'année universitaire
- Le service est **resté ouvert toute l'année sur site** pour conseiller les étudiants par téléphone ou en face à face sur RDV. En complément, le service a su tirer les bénéfices de l'utilisation des outils numériques de communication initiée l'année précédente

Fonctionnement du service en 2020/21



Organisation

- Appropriation complète du travail de l'équipe en **mode projet** avec le portage d'un portefeuille de projets et d'actions en binômes
- Tous les groupes de travail en interne ont été actifs et l'équipe a su trouver avec agilité et solidarité, des solutions adaptées au contexte de crise sanitaire pour mener l'ensemble des actions

Budget 2021

- Dotation en fonctionnement : 81 375 €
- Dotation en masse salariale : 31 000 € (emplois étudiants en renfort sur les actions en direction du second degré)

Fonctionnement du service en 2020/21



Plan de communication

- Amélioration nette de la communication en interne et en externe
- Gros travail de paramétrage d'un portail rénové de ressources documentaires (mis en ligne à la rentrée 21-22)
- Rénovation de la newsletter « Au fil du web »
- Finalisation d'un espace dédié sur une plateforme Moodle (FIP)

Locaux

- Mise en place d'une réflexion sur la visibilité des locaux et sur la clarification MAOIP/EOC, traduite par la participation au schéma directeur Victoire
- Partage des locaux sur les campus Pessac et Talence avec les autres services dédiés à l'accompagnement des étudiants (DIRET et BVE)

L'information et l'accompagnement des étudiants

Actions menées

- Différentes compétences, expertises, méthodologies et techniques d'entretiens, qui s'adaptent aux spécificités de nos différents publics (niveau licence, transition L et M, doctorants etc.) et aux grands jalons du calendrier universitaire.
- Le service a **renforcé son offre de services** pour accompagner les étudiants
 - en préservant le présentiel plébiscité par les étudiants
 - en proposant en complément des modalités en distanciel
- L'équipe de la MAOIP
 - a préservé les interactions constantes avec les SNI, les équipes pédagogiques et en particulier, avec les directeurs d'étude. Les agents participent ici à la mise en place du contrat de réussite pédagogique
 - Elle a également renforcé ses relations avec d'autres directions et services centraux (MAPI, DFCG, DAEES, DCOM, DIPE...) pour accroître la pertinence et la lisibilité de l'offre de services

L'information et l'accompagnement des étudiants

Chiffres clés 2020-2021

- **4347 étudiants ont fréquenté l'EOC** en présentiel ou en distanciel pour un accompagnement individuel et le service a traité **2287 mails d'étudiants**
- **767 étudiants*** ont suivi les ateliers et webinaires OIP proposés par le service dont un webinaire copiloté avec l'APEC (*hors actions de réorientation)
- **3900 étudiants** inscrits sur la plateforme **Moodle de l'EOC** (pour 12600 consultations)
- **3227 étudiants** ont suivi les **actions de réorientation** du service (91 étudiants ont suivi le module de réorientation)
- **529 fiches de suivi** établies pour 228 étudiants en réorientation par Parcoursup
- 85 doctorants inscrits pour **60 doctorants présents** lors des trois modules du parcours du doctorant vers l'emploi
- **11 361 étudiants** sont concernés par les ingénieries pédagogiques conçues par l'équipe dans le cadre des **UE PP**

La professionnalisation et la préparation à l'insertion professionnelle

Le service participe activement à l'axe stratégique de l'établissement « Vers une insertion professionnelle réussie »

Trois volets principaux pour lesquels l'équipe de la MAOIP mène différentes actions :

— Accompagnement au projet professionnel :

- Méthodologie du projet professionnel
- Interventions du service à la demande de formations etc.

— Pilotage des stages et du projet Alumnforce :

- En 2020-2021, les données sur les stages 2019-2020 ont été remontées au Ministère : sur une base de 49 902 étudiants inscrits (au 15 janvier 2020), 7087 étudiants ont fait un stage, ce qui représente 45 % d'étudiants en master (M1 et M2) pour lesquels le stage est crucial et 20 % d'étudiants en Licence 3 (générale et pro). 70% des stages ont eu une durée égale ou supérieure à 2 mois
- Réactivation du projet de plateforme Alumnforce pour la mise en ligne des offres de stages et d'alternance

— L'implication des partenaires et des acteurs du monde socio-professionnel :

- Relance du BAIP en un bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle (BOIP)
- Organisation d'un évènement commun, les « RED 21 », avec l'APEC, l'IEP, UBM, l'Association Territoriale des EtudiaNts Aquitains (ATENA) et Invest in Bordeaux (agence de développement économique, réseau de 130 adhérents), en direction des jeunes diplômés de 2020, des étudiants en M2 et des licences professionnelles

FOCUS SUR LE BUREAU D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (BOIP)

- L'installation d'un observatoire de l'insertion professionnelle **est une obligation réglementaire** prévue par l'article L.611-5 du code de l'éducation :
 - Cette instance a été relancée en 2021 avec l'appellation de BOIP pour introduire le continuum entre l'orientation et l'insertion professionnelle
 - Le BOIP a été pensé comme un réseau d'acteurs internes et externes à l'université de Bordeaux mobilisés / experts dans les champs de l'orientation à l'insertion professionnelle
 - C'est un outil réflexif dédié à l'amélioration continue des axes stratégiques et de l'offre de services de l'université de Bordeaux en matière d'orientation à l'insertion professionnelle

- **Travaux du BOIP en 2020-2021 :**
 - Installation des nouveaux membres
 - Animation d'un groupe de travail sur la stratégie de communication à destination des lycéens (plan d'actions en cours de rédaction)
 - Un bilan annuel sera présenté prochainement aux membres de la CFVU

Les actions à destination du second degré

— Réforme du lycée :

- accompagnement à l'orientation renforcé à tous les niveaux.
- un volume annuel d'heures dédié à l'orientation, à partir de la seconde.

Enjeu : se positionner tout au long du parcours d'orientation au bon moment et avec les informations pertinentes

- Le plan d'action élaboré en 2019-2020, avec une démarche **en 3 étapes**, a été adapté au contexte sanitaire

— Quelques chiffres clés :

- Refonte du site Jechoisis réussie avec **64 308** visites entre le 20/12/20 et le 08/04/21
- Salon de l'Étudiant 2021 en virtuel : **3259** personnes ont visité le stand virtuel de l'Université de Bordeaux / **1174** téléchargements de documents
- Journées Portes Ouvertes virtuelles : 229 intervenants mobilisés lors des "JPO virtuelles" / 311 créneaux zoom programmés / **2383** personnes connectées

Les actions à destination du second degré

Votre porte d'entrée :



jechoisis.u-bordeaux.fr

ETAPE 1

DECOUVRIR

L'offre de formation post-bac
Les dispositifs d'aide à la réussite
L'environnement universitaire
dès le 21 décembre 2020

Les présentations vidéos des formations
+
Les fiches de synthèse des formations
dès le 18 janvier 2021

Salon
virtuel de
l'Étudiant

14-15-16
janv 2021

ETAPE 2

S'IMMERGER

Visionnez nos cours en ligne
+
Vidéos de présentation des campus
dès le 18 janvier 2021

ETAPE 3

ECHANGER

par Zoom
avec des enseignants chercheurs
et les services ressources
les 29 & 30 janvier 2021

A chaque étape, contactez par mail les étudiants ambassadeurs
ambassadeurs-etudiants@u-bordeaux.fr
dès le 21 décembre 2020

Les actions à destination du second degré

— Le projet ACCES : ACCompagner vers l'Enseignement Supérieur (PIA 3) :

En 2019, l'Université de Bordeaux a été lauréate de la 3^e édition des programmes d'investissement d'avenir (PIA) avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet poursuit l'ambition générale d'informer, encourager et accompagner les jeunes à poursuivre des études supérieures

- Il s'agit de **promouvoir l'égalité des chances** en luttant contre l'auto-censure, les déterminismes social, territorial et de genre ainsi que les représentations et stéréotypes impactant les choix d'orientation
- Le projet s'adresse aux lycéens et leurs familles mais également selon les actions, aux professionnels du secondaire et du supérieur (professionnels de l'orientation, enseignants, etc.)

— **Pilotage du projet** : ACCES est co-porté par 5 établissements : 3 universités (UB, UBM et UPPA), la CCI de Nouvelle-Aquitaine et le Rectorat de l'académie de Bordeaux.

➤ Le projet ACCES est financé pour une **durée de 10 ans** et est fondé sur une **logique d'expérimentations qui pourraient ensuite donner lieu à essaimage**.

— Le bilan 2020-2021 :

- Installation du projet ACCES, l'équipe dédiée, les premières instances décisionnelles, opérationnelles et consultatives ainsi que l'ensemble de l'organisation administrative et financière *ad hoc*.
- Bien qu'elles présentent un degré de déploiement différent, de nombreuses actions ont été lancées. Toutes couvrent au moins un des 5 axes structurants du projet. Des exemples d'actions ci-après.

Rapprocher par l'usage des robots de télé-présence

- **Objectif** : Renforcer l'accompagnement à l'orientation des lycéens les plus éloignés des sites de formation post-bac.
- **Méthode** : utiliser des robots pour les immerger dans les campus en se déplaçant dans des salles de TD, de cours magistraux voire visiter les locaux.
- **Robots** : machines équipées de caméra qui se déplacent, activités INTERACTIVES / MOUVANTES, ≠ visioconférence !



Robot Double



Robot Beam



Robot Ubbo expert



Robot Kubi

Mon parcours en 180s

- **Objectif** : Organiser des rencontres-événements et créer des capsules vidéo de témoignages, de 3 minutes, sur les parcours d'anciens lycéens.
- **Méthode** : Axer les premiers travaux sur la création de capsules.
- **Réalisations** : 6 vidéos prototypes réalisées. À venir : tests auprès du public-cible et accélération de la production.



Jeu sérieux

- **Objectif** : Accompagner dans la découverte du monde professionnel par la pratique d'un jeu. Inspiré du jeu « LEME ».
- **Méthode** : Réalisation d'une étude d'opportunité. Observations multiples.
- **Réalisations** : Groupe de travail multi partenarial dédié. Expérimentations dans les lycées à horizon septembre 2022.



Perspectives 2022



- Participer à l'élaboration de la feuille de route de la nouvelle équipe de direction de l'établissement
- Poursuivre le travail de visibilité et d'attractivité d'un service d'orientation et d'insertion au plus proche des étudiants
- Dans le contexte du renouvellement de l'accréditation, revoir les dispositifs de réorientation
- Repenser la "Méthodologie du projet professionnel" en coordination avec les autres intervenants (MAPI, enseignants-chercheurs, ...), pour faire acquérir aux étudiants des compétences à s'orienter tout au long de la vie.
- Poursuivre et ajuster le plan d'actions en direction du second degré dans un contexte de coordination de tous les acteurs à l'échelle du territoire en s'appuyant notamment sur le projet ACCES.